The Chemical Company

MEYCO® IB-A-10

Adjuvant pour coulis pour câbles de précontrainte
EN 934-4: T2

Domaine d'application

- Injections avec du mortier, du micro ciment et du ciment fin
- Injections dans la roche meuble ou les pierres lâches
- Injections pour ancrages
- Partout où une mise en tension (traction) accélérée est requise

Action

- Réduction de la quantité de l'eau de gâchage pour une consistance équivalente
- Amélioration de l'ouvrabilité (fluidité)
- Amélioration de l'aptitude au pompage
- Réduction des phénomènes de ségrégation et de ressuage (élimination des excédents d'eau)
- Amélioration de la résistance initiale et finale pour une consistance équivalente

Plage d'utilisation recommandée

1.0 – 4.0 % par rapport à la teneur en ciment

Adjonction

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'additionner immédiatement après l'adjonction de l'eau de gâchage. Eviter de l'additionner à un mélange sec. Après avoir brièvement mélangé l'eau avec l'adjuvant, ajouter le micro ciment ou le ciment fin en mélangeant continuellement. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 3 – 5 minutes en fonction du type de matériau à mélanger et du malaxeur.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température de l'environnement et du support, le type de ciment, la teneur en eau (rapport eau-ciment), etc.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- RHEOCEM® 650/800/900 (SR) – matériaux d'injection à base minérale (micro ciment)

Manipulation

Eviter tout contact oculaire ou cutané.
Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement.
Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité.

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.

Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

The Chemical Company

MEYCO® IB-A-10

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base de sulfonates de mélamine polymérisés
Homogénéité	solution homogène, claire
Couleur	incolore
Densité relative	1.11 ± 0.03 kg/dm^3
Extrait sec conventionnel	19.0 ± 1.9 %
Valeur du pH	10.0 ± 1.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl^-)	< 0.10 % en masse [4)]
Teneur en alcalins (équivalent Na_2O)	< 3.0 % en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5° C à +30° C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	n'est pas une marchandise dangereuse au sens des directives de transport
Elimination	code LMD: 07 02 01
SZID (ID de la préparation/substance)	293892
Principaux dangers	produit non soumis à indexation

Remarques
[4)] = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

CE
2116

Remarque d'ordre juridique:
Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.
Etat: décembre 2010